

RÉCOLTE DE BOIS ET PRODUCTION DE SCIAGES EN 2019

Baisse de la récolte de bois malgré une forte hausse des coupes sanitaires

La récolte de bois commercialisé diminue de 1,9 % en 2019 et s'établit à 38,2 millions de m³. Ce recul intervient après trois années consécutives de hausse. La récolte baisse pour le bois d'œuvre et le bois énergie mais augmente pour le bois d'industrie. Cependant, les coupes sanitaires d'épicéa réalisées en réponse à la crise des scolytes entraînent la hausse de la récolte de sapin-épicéa. La production de sciages recule de 4,4 %, à 7,9 millions de m³.

Plus de la moitié des 38 millions de m³ (Mm³) de la récolte de bois commercialisé est constituée de bois d'œuvre. Avec 19,6 millions de m³, la récolte de bois d'œuvre baisse de 2,4 % en 2019 (*graphique 1*) malgré la mise sur le marché de bois exploités pour des raisons sanitaires (2,1 Mm³). La baisse touche en proportion autant les feuillus que les conifères mais elle est particulièrement forte pour le hêtre (- 10 %), le pin maritime (- 11 %) et le pin sylvestre (- 12 %) (*tableau 1*).

Après cinq années de hausse continue (+ 2,4 % par an entre 2013 et 2018), la récolte de chêne recule de 2,5 %. Celle des feuillus précieux, bois de plus grande valeur, continue de progresser (+ 9,1 %).

Les récoltes de sapin et d'épicéa, équivalentes en volume, s'établissent à 3,4 millions de m³ chacune. Le total sapin-épicéa progresse de 2 % par rapport à 2018, du fait de la mise sur

Tableau 1
La récolte de bois commercialisé baisse en 2019 après trois ans de hausse

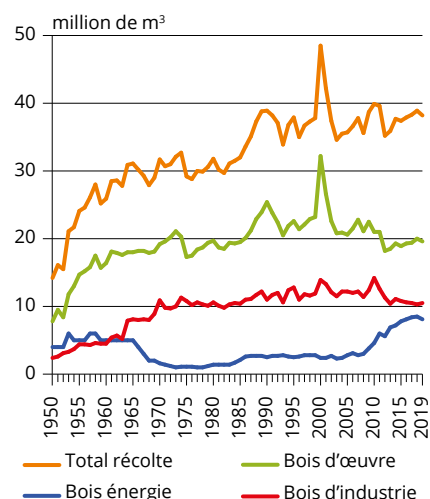
 Unité : millier de m³ ronds

	2019	%	Évolution 2019/2018	Croissance annuelle 2013-2018
			%	
Récolte de bois commercialisé	38 152	100,0	- 1,9	+ 1,6
Bois d'œuvre	19 558	51,3	- 2,4	+ 1,6
Feuillus	5 313	13,9	- 2,4	+ 2,3
Chêne	2 332	6,1	- 2,5	+ 2,4
Peuplier	1 450	3,8	- 0,4	+ 5,4
Hêtre	936	2,5	- 10,1	- 0,8
Feuillus précieux	274	0,7	+ 9,1	+ 9,5
Autres feuillus	322	0,8	+ 6,5	- 4,0
Conifères	14 245	37,3	- 2,4	+ 1,3
Sapin	3 377	8,9	+ 2,0	+ 0,5
Épicéa	3 420	9,0	+ 2,0	+ 0,5
Pin maritime	3 203	8,4	- 11,1	- 0,3
Douglas	2 967	7,8	+ 1,6	+ 6,7
Pin sylvestre	591	1,5	- 12,2	- 0,8
Autres conifères	686	1,8	- 7,3	+ 1,1
Bois d'industrie	10 533	27,6	+ 1,9	- 0,1
Bois de trituration	9 854	25,8	+ 2,8	- 0,1
Feuillus	4 049	10,6	- 2,0	+ 1,2
Conifères	5 806	15,2	+ 6,5	- 1,1
Autres bois d'industrie (poteaux, piquets...)	678	1,8	- 10,3	+ 0,0
Bois énergie	8 061	21,1	- 5,3	+ 4,1

Graphique 1

Le volume de bois d'œuvre baisse de 2,4 % en 2019

Récolte de bois commercialisé de 1950 à 2019



le marché de coupes sanitaires des bois attaqués par les scolytes, insectes xylophages qui creusent les arbres affaiblis par la sécheresse. La récolte de douglas, recherché pour la qualité de son bois, croît de nouveau (+ 1,6 %) mais plus faiblement que lors des cinq dernières années (+ 6,7 % en moyenne).

Après quatre années de baisse, la récolte de bois d'industrie, destinée principalement à la trituration pour la pâte à papier, progresse en 2019 (+ 1,9 %). À l'inverse, la récolte du bois pour l'énergie diminue (- 5,3 %), après six années consécutives de hausse (+ 4,1 % par an entre 2013 et 2018).

Une partie des bois sont récoltés dans le cadre de coupes sanitaires préventives ou curatives en dehors des plans de gestion. Il s'agit de stopper la prolifération des insectes, en particulier dans le cadre de la lutte contre les scolytes, ou de couper des arbres dépérissant ou déjà morts à la suite de sécheresses. D'autres produits accidentels proviennent des récoltes de chablis (arbres déracinés), de volis (branches abattues par le vent) ou d'arbres endommagés par la neige.

Entre 2018 et 2019, la part des produits accidentels et sanitaires dans la récolte

commercialisée passe de 1,5 % à 5,5 % (tableau 2), conséquence de la crise des scolytes et de la sécheresse printanière. La hausse est principalement portée par le sapin-épicéa où la part de ces produits triple, passant de 6 % en 2018 à 37 % en 2019 pour le bois d'œuvre et de 4 % à 22 % pour le bois de trituration.

Recul de la production de sciages

En 2019, la production de sciages, merrains et bois sous rails diminue de 4 % (graphique 2) et passe à nouveau sous la barre des 8 millions de m³. La baisse est plus importante pour les sciages de feuillus tempérés (- 7 %) que pour les conifères (- 4 %). La production

Tableau 2
Récolte de bois accidentels et sanitaires*

	2018		2019	
	1 000 m ³ ronds sur écorce	Part dans la récolte totale %	1 000 m ³ ronds sur écorce	Part dans la récolte totale %
Récolte de bois accidentels et sanitaires	578	1,5	2 092	5,5
Bois d'œuvre	456	2,3	1 420	7,3
Feuillus	33	0,6	126	2,4
dont hêtre	21	2,0	78	8,3
feuillus précieux	1	0,4	20	7,5
Conifères	423	2,9	1 294	9,1
dont sapin	399	6,0	341	10,1
épicéa			914	26,7
Bois d'industrie	84	0,8	461	4,4
Bois de trituration	83	0,9	448	4,5
Conifères	83	1,5	394	6,8
dont sapin, épicéa	68	4,4	380	21,7
Autres bois d'industrie	1	0,1	13	1,9
dont conifères	1	0,3	12	3,9
Bois énergie	38	0,4	211	2,6

* Avant 2019, les données comportent la somme des produits accidentels (tempête...) et sanitaires (scolytes, sécheresse...).

Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

Récolte de bois d'œuvre en 2019 : des raisons sanitaires pour le quart des bois d'épicéa

L'attaque des scolytes s'étend sur la quasi-totalité des forêts d'épicéas de la moitié nord de la France. En creusant des galeries sous l'écorce des arbres, ces insectes ravageurs coupent la circulation de la sève conduisant à la mort prématurée des peuplements d'épicéas. Pour sauver une partie de la récolte, les gestionnaires des forêts concernées déclenchent des coupes sanitaires. En 2019, 856 000 m³ d'épicéa ont été récoltés pour raisons sanitaires, soit 25 % de la récolte totale destinée au bois d'œuvre.

Par ailleurs, la sécheresse printanière touche plus particulièrement le hêtre, dont 5,5 % de la récolte destinée au bois d'œuvre est déclarée comme coupe sanitaire.

Enfin, le frêne (faisant partie des feuillus précieux dont 6,6 % de la récolte de bois d'œuvre est d'origine sanitaire) est touché par la charlarose, une pathologie causée par un champignon.

Produits sanitaires et accidentels dans la récolte de bois d'œuvre en 2019

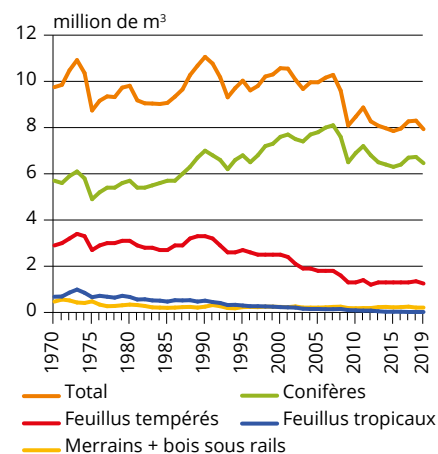
	Produits sanitaires		Autres produits accidentels	
	1 000 m ³ ronds sur écorce	Part dans la récolte totale %	1 000 m ³ ronds sur écorce	Part dans la récolte totale %
Bois d'œuvre	1 232	6,3	187	1,0
Feuillus	86	1,6	39	0,7
dont hêtre	52	5,5	26	2,8
feuillus précieux	18	6,6	2	0,9
Conifères	1 146	8,0	148	1,0
dont sapin	267	7,9	74	2,2
épicéa	856	25,0	58	1,7

Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

de sciages de douglas continue de croître (+ 8 %) (*tableau 3*), à un rythme proche de la période 2013-2018 (+ 9 % par an). La production des sciages de chêne diminue très fortement (- 9 %), en décalage avec la croissance enregistrée sur les cinq années précédentes (+ 2 %). Celle des bois sous rails et merrains est quasi stable.

Graphique 2 Baisse des sciages, merrains et bois sous rails de 4,4 % en 2019

Production de sciages, merrains et bois sous rails de 1970 à 2019



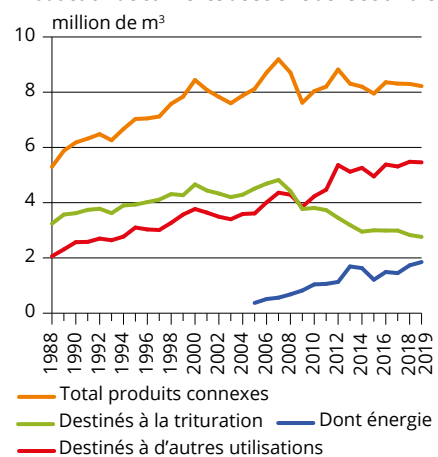
Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

Les produits connexes de scieries baissent excepté pour les plaquettes non destinées à la trituration

Au sein de la production de bois d'œuvre, celle des sciages génère des sciures, plaquettes, délignures, chutes courtes, écorces, déchets et grumes déclassées, destinés à la fabrication de pâte à papier, de panneaux agglomérés

Graphique 3 Les produits dédiés à l'énergie continuent de progresser

Production de connexes de scierie de 1988 à 2019



Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

Tableau 3 Baisse des sciages pour toutes les essences hormis le douglas

Unité : millier de m³ sciages

	2019	%	Évolution 2019/2018	Croissance annuelle 2013-2018
%				
Sciages, bois sous rails et merrains	7 931	100,0	- 4,4	+ 0,5
Sciages	7 724	97,4	- 4,6	+ 0,5
Essences tempérées	7 708	97,2	- 4,6	+ 0,7
Feuillus	1 252	15,8	- 7,1	+ 0,6
Chêne	577	7,3	- 8,6	+ 1,7
Hêtre	345	4,4	- 3,3	- 0,5
Peuplier	229	2,9	- 6,7	+ 0,9
Autres feuillus	101	1,3	- 11,5	- 1,3
Conifères	6 456	81,4	- 4,0	+ 0,6
Sapin, épicéa	3 553	44,8	- 3,9	+ 0,4
Douglas	1 279	16,1	+ 8,3	+ 9,5
Pin maritime	1 112	14,0	- 10,8	- 3,1
Pin sylvestre	315	4,0	- 14,7	- 3,7
Autres conifères	197	2,5	- 15,3	- 2,7
Essences tropicales	16	0,2	- 9,9	- 19,5
Bois sous rails et merrains	207	2,6	+ 0,3	- 0,5
Bois sous rails	126	1,6	+ 0,2	- 1,6
Merrains	81	1,0	+ 0,6	+ 1,4

Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

ou de produits composites (produits en bois moulé, réemploi, compostage, paillage ou conditionnement des sols...). En 2019, le volume de produits connexes recule légèrement (- 1 %) (*tableau 4*) pour s'établir à 8,2 millions de tonnes (soit environ 13,5 millions de m³). Un tiers est destiné à la trituration (pâte à papier) pour 2,8 millions de tonnes (- 2 %), principalement des plaquettes (1,8 million de tonnes, soit une baisse de 6 %). Les deux autres tiers sont destinés à d'autres usages, notamment à la production d'énergie.

trituration augmentent en 2019 (+ 5 %) mais à un rythme plus modéré qu'au cours de la période 2013-2018 (+ 9 %) (*graphique 3*). Cette hausse compense en partie la baisse de la commercialisation des sciures (- 7 %) et des écorces (- 8 %).

Les scieurs valorisent davantage en interne leurs produits connexes non destinés à la trituration (+ 21 %).

Philippe Français-Demay
SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

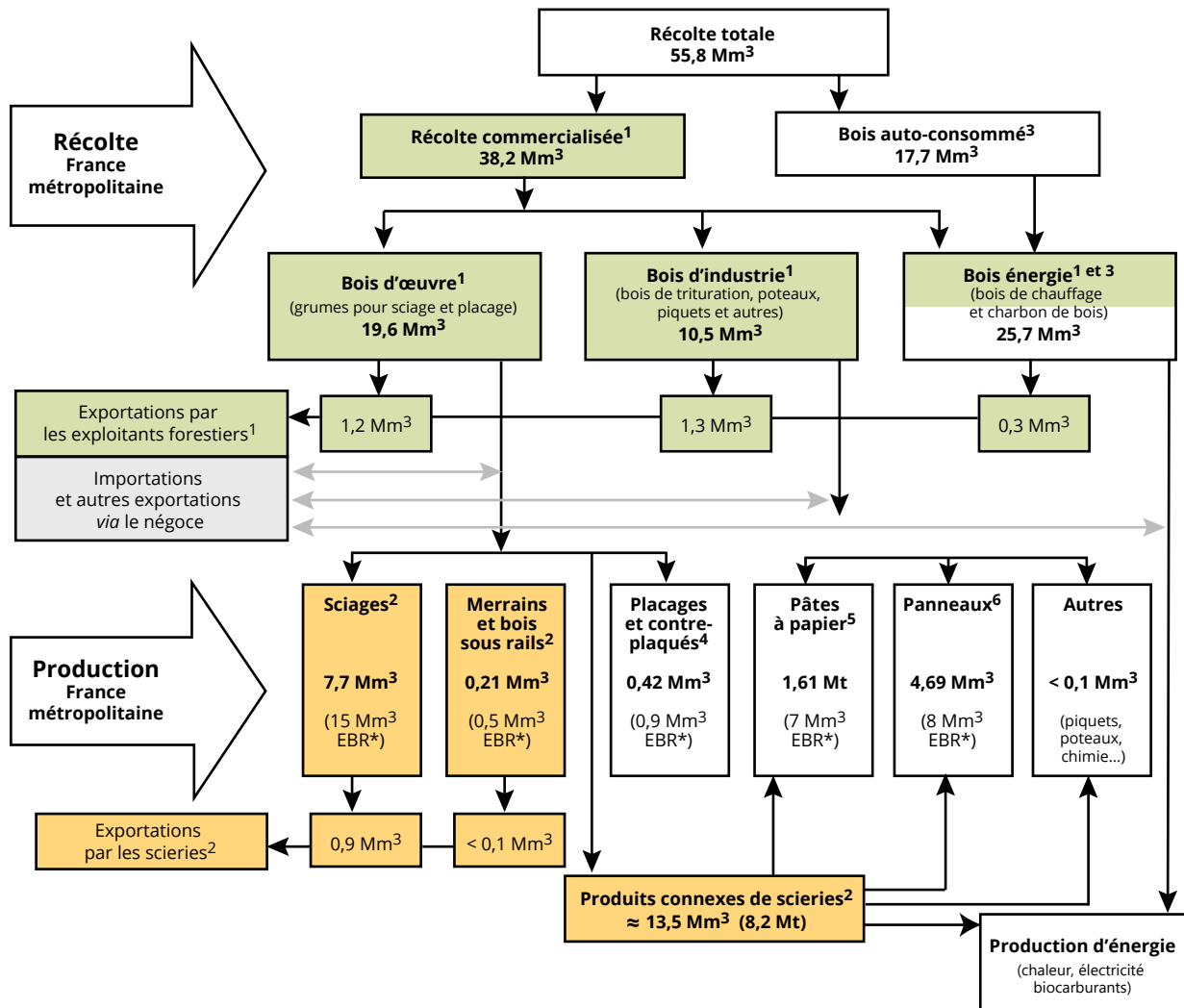
Tableau 4 Légère baisse des produits connexes de scierie

Unité : millier de tonnes

	2019	%	Évolution 2019/2018	Croissance annuelle 2013-2018
%				
Produits connexes de scierie	8 220	100,0	- 1,0	0,0
Produits destinés à la trituration	2 760	33,6	- 2,3	- 2,4
Plaquettes commercialisées	1 836	22,3	- 6,0	- 4,8
Feuillus	344	4,2	- 20,2	0,0
Conifères	1 492	18,2	- 2,0	- 5,9
Sciures commercialisées	636	7,7	+ 5,7	+ 15,9
Autres sous-produits commercialisés	283	3,4	+ 6,6	- 8,2
Produits non commercialisés	5	0,1	+ 12,3	- 7,4
Produits non destinés à la trituration	5 460	66,4	- 0,3	+ 1,4
Sciures commercialisées	1 433	17,4	- 7,2	- 4,1
Écorces commercialisées	771	9,4	- 8,4	- 0,9
Plaquettes commercialisées	1 886	22,9	+ 5,2	+ 9,0
Autres produits commercialisés	502	6,1	- 13,1	- 1,3
Produits non commercialisés	868	10,6	+ 20,5	+ 5,3
dont dédiés à la production d'énergie	1 843	\\	+ 6,9	+ 0,4

Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

Les flux simplifiés de la filière bois en 2019



Mm³ : million de mètres cubes Mt : million de tonnes

* EBR : équivalents bois ronds, estimation de la quantité de bois ronds nécessaire pour fabriquer le produit final.

Sources : 1. Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière

2. Agreste - Enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

3. MTE - Insee - MAA

4. Insee - Union des Industries du Panneau Contreplaqué - Fédération Nationale du Bois

5. Copacel

6. Insee - Union des Industries des Panneaux de Process

Sources et méthodologie

L'enquête Exploitations forestières et scieries comporte deux volets.

Un volet Exploitations forestières, collecté auprès d'entreprises et de propriétaires forestiers qui vendent leurs bois abattus, vise à connaître le volume récolté et vendu dans l'année précédente (hors autoconsommation).

Pour la première fois, l'enquête portant sur l'exercice 2019 distingue le sapin de l'épicéa ainsi que les produits sanitaires des autres produits accidentels. Les produits accidentels comportent les récoltes de chablis, volis, arbres endommagés par les neiges lourdes... Les produits sanitaires comportent les coupes préventives ou curatives à la suite d'attaques d'insectes, ainsi que les coupes d'arbres dépérissants ou morts à la suite de sécheresse. Ces changements permettent notamment d'estimer les épicéas récoltés en raison des scolytes.

Les feuillus précieux sont constitués des essences à forte valeur ajoutée comme le noyer, le frêne, l'érable, le merisier et les autres fruitiers.

Un volet Scieries est collecté auprès des producteurs de sciage, merrains, bois sous rails, lames de bois pour parquets, terrasses, lambris et bardage, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés. Il vise à déterminer le volume de sciages produits en France et la quantité de produits connexes générés par ces activités.

Le champ de ces deux enquêtes est la France métropolitaine.

Estimation de la mesure des bois autoconsommés

La mesure des bois autoconsommés est estimée par différence entre la consommation totale des ménages en bois bûches destinée à la combustion (bois énergie), issue de diverses enquêtes (recensement de la population, enquêtes ponctuelles de l'ADEME sur la consommation des ménages se chauffant au bois, chaufferies collectives...), et l'achat de bois énergie par les ménages, approché par la vente des bois énergie des exploitations forestières, issue de l'enquête de branche exploitations forestières.

Pour en savoir plus

Consultez le site Agreste du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Aller sur Rubrique « Chiffres et analyses » :

Thème « Forêt, bois, industries du bois » - « Récolte de bois, production de sciages »

Catégories « Données » - « Chiffres détaillés » (données en ligne)

Collection nationale « Primeur » et « Chiffres et données »

IFN, La forêt française, édition 2019 : <https://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php?article583>

Département Santé des Forêts (DSF), rapport annuel 2019 : <https://agriculture.gouv.fr/bilans-annuels-en-sante-des-forets>

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-7132
© Agreste 2021